

COHESION

Bulletin d'information du syndicat C.F.D.T. de la mairie d'Amilly

Cfdtinterco45.fr

Ce qui fait la cohésion d'une société, c'est la qualité interne des rapports sociaux.

DIFFUSION ET AFFICHAGE DES COMPTE-RENDUS

Echo au « Cohésion » de juin

Accès à une information complète et objective

Nous regrettons la partialité dans la lettre interne distribuée dans vos fiches de paie de mai.

Transparence souhaitée

Aussi il nous semble important que vous puissiez prendre connaissance de la lettre ouverte que nous avons communiquée au président et à ses membres à l'introduction du Comité Technique du mois de mai. Nous attendions qu'elle vous soit transmise comme cela nous avait été prononcé.

Aussi la voilà :



Mais vous la trouverez sur vos panneaux d'affichage !!! Version collector !

Mais pourquoi notre autorité ne désire plus vous communiquer les procès-verbaux des instances qui vous représentent ? Avant notre élection, ils étaient pourtant mis à disposition sur les postes informatiques et diffusés par le biais des chefs de services. Serait-ce que dorénavant notre autorité se trouve dans une position inconvenable ? Serait-ce qu'elle n'assume la totalité de ses propos ? Ou est-il possible que vous ne soyez pas concernés par les débats au Comité Technique?



Mais rassurez nous, Amilly reste sur le territoire Français, république démocratique ! Par étymologie *démós* signifie peuple et *kratos* pouvoir... Tenterait-on d'inverser les rôles ? Cela deviendrait alors ...



Il ne suffit pas de nous réunir pour dire c'est démocratique, il faut que chacun puisse s'exprimer, que notre voix = **Votre Voix** puisse être portée, entendue et mieux encore prise en considération...

Vos représentants CFDT (élus démocratiquement) essaient de faire avancer les choses, mais cependant nous ressentons dans ces instances (CT et CHST) que son président manque de respect aux membres que nous sommes.

Bien sûr le président de ces instances attestera qu'il ne nous appartient pas de lui apprendre comment doivent se dérouler de telles réunions car cela fait 25 ans qu'il les dirige. Mais doit-on lui en vouloir ! Tel un bon conducteur qui prend de mauvaises habitudes, inconsciemment, et qui ne comprend pas qu'on le reprenne sur sa conduite sous prétexte qu'il conduit comme ça depuis 25 ou 30 ans comme ça sans avoir eu de [graves] accidents...



Nous continuons de positiver, de travailler...

Nous porterons vos revendications avec force et détermination...

Même si certaines circonstances ne rendent pas les choses faciles quelques fois, nous envisageons toujours l'avenir de manière **positive**... *Le secret réside peut-être dans l'objectif haut auquel nous aspirons...*

Nous travaillons pour faire en sorte que toutes nos actions tendent vers le bien du plus grand nombre...

Car s'épanouir dans le travail passe nécessairement par la reconnaissance professionnelle de chacun. Le collectif, et par extension la Collectivité, ne peut faire l'économie du bien-être au travail de chaque individu... et vice versa !

Depuis 25 ans de belles choses ont été réalisées à la Ville d'Amilly, sous l'impulsion de votre Maire. Ceci a été rendu possible par votre apport, votre participation, votre travail. La loyauté, la confiance et l'écoute entre les partenaires constituait un liant indispensable à la construction de cet édifice. Trois éléments indissociables à rassembler pour parvenir à une réaction positive.

DROIT DE REGARD ET DE RECONNAISSANCE

Régime indemnitaire (RI) – Action Sociale

En février 2014, en Comité Technique la révision du régime indemnitaire n'a pas profité au plus nécessaire bien au contraire. Cependant notre autorité par l'intermédiaire de notre DGS proposa la mise à plat du RI dans l'année.

Le 15 janvier 2015 en Comité Technique : vos élus Cfdt exposent **VOS** priorités : la revalorisation du **régime indemnitaire et l'accession à l'Action Sociale** (qui ne se résume pas exclusivement aux loisirs).

En février, un nouveau refus de travailler sur ce dossier nous a été opposé avec comme argument, (vous connaissez le refrain) :



Baisse des dotations de l'état ...

Vous en êtes doublement les victimes, pas de revalorisation quelque soit la manière de servir. Un raccourci aisé pour répondre aux vœux émis lors de votre évaluation. Ceci explique le taux insignifiant du régime indemnitaire de notre collectivité comparativement aux moyennes nationales d'une collectivité de même taille.

La Cfdt reste force de propositions dans ce domaine. Nous pensons que le budget, traduit des priorités politiques, qui place le personnel au dernier rang des préoccupations de ce nouveau mandat; en dépit d'un indice gelé depuis juillet 2010. **Les sources d'économies restent possibles et une répartition plus équitable, au profit des catégories qui souffrent, serait bienvenue.** Cette carence aurait pu être compensée par une adhésion à une action sociale en faveur de la réponse l'ultimatum d'avril avec l'appui de la section SAFPT qui ne s'attarde plus sur le sujet. Cependant, La santé financière est sans droit de regard ?! une réalité Amilloise... mais apparemment



Nous avons soumis une couverture de la somme (pas moins de poste budgétaire Président. Le volet

redistribution de l'enveloppe allouée à la mutuelle santé. L'excédent de cette 10 000€) a disparue au profit d'un autre (gestion démocratique) dixit Monsieur Le Prévoyance souffre d'absence de

participation de notre employeur ; alors que 58% des collectivités territoriales abondent en ce sens. Au 1^{er} janvier 2016, l'obligation de participation s'impose uniquement aux employeurs privés. La tentation de nous comparer à ce secteur nous a été avancée à l'issue d'un Comité Technique. Soyez Messieurs objectifs dans vos analyses et épargnez nous ces propos et comparaisons tendancieuses... Des postures que vos représentants n'acceptent pas, travaillons de manière constructive pour un avenir partagé et réfléchi dans le respect de chacun.

Plan de formation



Nous l'attendons mais en vain... Les Livrets Individuels de Formation (LIF) ont probablement atterris à la déchetterie et l'information attenante enterrée purement et simplement. Reflet d'une réalité qui tarde à s'inverser...

Il ne suffit pas de dire que chaque demande de formation est honorée car même si cela était vrai (ce qui n'est pas le cas) cela ne dispense pas la collectivité d'établir un plan de formation.

Vision à long terme de l'activité et du devenir des services... Notre autorité a plusieurs fois été sollicité sur ce dossier resté également sans suite à ce jour...

INSTABILITE ORGANISEE = INSECURITE

La politique managériale doit innover pour nous convaincre à l'heure où les agents se munissent de mouchoirs pour affronter le quotidien. Vos représentants en CHSCT ne fermeront pas les yeux et dresseront un bilan provisoire de l'état de notre collectivité. L'absence de plan de prévention des risques psycho-sociaux imposé par les textes, reste l'illustration parfaite de cet état d'esprit.



Fidéliser un encadrement n'est possible que dans la durée. Après des bruits de couloirs, on passe aux couloirs de la discorde.

Il serait temps de mesurer l'impact de cette partition toujours inachevée et sans cesse remaniée. Désorganisation ! Conséquences : absence de repères préjudiciables à une action durable, qui pourrait altérer notre capacité à servir efficacement en dépit des compétences. L'insuffisance du nombre entraîne la polyvalence et conjugue la démotivation générale.

L'homme a évolué, il est grand temps d'enterrer au cimetière des éléphants certains comportements qui conduisent au déclin des équipes ou même des individualités dans un contexte appauvri de valeurs relationnelles sincères. La culpabilité au travail demeure un frein à l'efficacité et au développement des compétences.



L'entreprise s'accommode assez bien des erreurs de management. Les collaborateurs, moins.



Faire et défaire pose questions notamment dans l'organisation. Le service public perd en efficacité et doit se recentrer sur la qualité de la relation à l'habitant. Se doter d'outils inadaptés pour une gestion complexe et formatée, ne permet en aucun cas de travailler sur des circuits de réponse courts, rapides et individualisés en direction des usagers et des contribuables.

Lectures :



Aux éditions Bayard « Le livre noir du management » par Isabelle Bourboulon.
« Le travail à cœur... » aux éditions La Découverte, qui affirme que la prévention du stress reste le plaisir du travail bien fait ; ce que la CFDT surnomme aujourd'hui **Un autre Monde**.

Nous restons toujours à votre disposition pour recueillir vos demandes, réflexions, idées... sur ces thèmes ou d'autres de votre choix en toute liberté.

Toujours à votre écoute,

Votre section CFDT

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE NOTRE SECTION

Nous rappelons à tous que le sens de notre action demeure la seule défense des intérêts des agents dans le respect de chacun, avec calme, sérénité, objectivité, justice et intelligence. Nous avons choisi la CFDT à la fois pour son esprit d'indépendance vis-à-vis des partis politiques et sa façon de faire vivre la démocratie dans une recherche constante de justice sociale.

Unissons nos efforts, rejoignez notre collectif

Contacts : www.interco.cfdt.45

ou par mail interco.cfdt.amilly45@orange.fr

*Et pour finir un GRAND MERCI à Philippe DUCOIN
Qui a pris son envol vers des sommets où l'air est vivifiant !*

*Merci pour son travail et son dévouement au service des Amillois
Merci pour son enthousiasme et son investissement au sein de notre section CFDT
Un homme philosophe, libre, entier, artiste à ces heures ! qui va beaucoup nous manquer
Mais à qui on souhaite le meilleur pour la suite...*



Jeudi 10 décembre de 16h à 19h

Réunion d'information
Osez y assister !

Vous pouvez assister, à cette réunion en toute légalité sur votre temps de travail conformément au décret n° 85-397 du 03 avril 1985. Dans ce cas, il est important que chacun prévienne son responsable trois jours avant, pour ne pas pénaliser le bon fonctionnement du service.